



le

DAMPIERROIS

Bulletin municipal de Dampierre-en-Yvelines | OCTOBRE 2021

HALTE AUX NUISANCES

P.4

CONSEIL RENOUVELÉ

P.8

LE *ptit* DAMPIERROIS

P.22



sommaire

4-5 ACTUS

Halte à la vitesse et aux nuisances sonores !

6-7 INTERCOMMUNALITÉ

Les dossiers de notre Communauté de Communes

8-11 INFOS MUNICIPALES

Réorganisation du Conseil municipal
Zoom des conseils

12-15 URBANISME & TRAVAUX

PLU point d'étape
Vivre en site classé
Maison médicale
Liaisons douces

15-21 AU VILLAGE

État civil
A hauteur de fauteuil
Commerces en vue
L'Auberge Saint-Pierre
Vie de château/chantier
Rencontre avec...

22-23 À L'ÉCOLE

Le p'tit Dampierrois
La 5^{ème} classe sauvégarde

24-27 VIE ASSOCIATIVE

28-29 FESTIVITÉS

30 PATRIMOINE

31 TRIBUNE LIBRE

32 NUMÉROS UTILES

Photos de couvertures : labours entre Le Mousseau et Champ-Romery

agenda*

23-24 octobre : Expo des Peintres (Foyer rural)

11 novembre : Journée commémorative de tous les « morts pour la France »

27-28 novembre : Expo des Photographes (Foyer rural)

En décembre : réunion publique d'info sur le PLU

19 décembre : Marché de Noël (Centre-bourg)

24 décembre : descente du Père Noël et feu d'artifice + vin chaud (Demi-lune)

En Janvier : vœux du maire

* sous réserve des contraintes sanitaires

ma mairie

📍 9, Grande rue 78720 Dampierre
entrée par l'arrière, rue de la Grand'Vigne

🕒 Accueil du public : mardi & vendredi de 16h à 19h,
et sur RDV

☎ 01 30 52 53 70 (aux heures d'ouverture)
En cas d'urgence absolue : 06 70 08 24 24

✉ secretariat@mairie-dampierre-yvelines.fr

Pour écrire aux conseillers municipaux, envoyez ou déposez votre lettre à la mairie où chaque élu dispose d'une boîte individuelle.

📄 Bulletin municipal Le Dampierrois : trois numéros par an

🌐 www.mairie-dampierre-yvelines.fr

📧 Newsletter le Flash Info : inscrivez-vous via le site Internet

📘 Facebook : DampierreYvelines

🏠 Nextdoor : fr.nextdoor.com

le mot du maire



Cet édit du maire est d'abord un coup de gueule assumé.

Nous, les élus, nous battons sur des sujets difficiles, de longue haleine et parfois politiques, qui nous concernent tous. Nous mouillons la chemise pour nos administrés, pour vous. Mais, VOUS, chers concitoyens, faites-vous aussi votre part du travail ?

Exemple: 13 septembre, réunion stratégique à Dampierre pour trouver des solutions aux excès de vitesse et nuisances sonores dans la vallée. 19 septembre, les maires prennent la tête d'une manifestation aux Vaux de Cernay, une démarche courageuse vis-à-vis de leur autorité de tutelle.

Mais VOUS, habitants parfois si prompts à râler, où étiez-vous ce jour-là ? En famille ? En balade, pas le temps de donner une heure pour dire votre ras-le-bol ? Indifférence ou égoïsme ?

Parmi les Dampierrois, deux pères de famille habitant vers les 17 tournants m'interpellent. « Quand le vrombissement d'une moto fend la nuit, ma petite fille dit qu'elle a peur », raconte l'un d'eux. Messieurs, merci d'avoir pris la peine de vous déplacer, aux côtés de vos élus, pour faire entendre votre souffrance. J'ai donc décidé d'avancer le groupe de travail prévu en 2022 afin de réétudier les aménagements route de Versailles. Vous voyez, ça peut marcher !

S'impliquer n'est pas de la seule responsabilité des élus ! Comment peuvent-ils seuls attirer l'attention au niveau national ? Comment peuvent-ils, sans mobilisation collective, pousser certains sujets à l'agenda parlementaire, surtout face à des lobbys ?

Un exemple positif, cette fois-ci : la manifestation en juin sur la demi-lune pour empêcher la fermeture d'une classe à l'école. Nous, élus, avons rencontré l'inspection d'académie avec de solides dossiers et des arguments bien affûtés. Mais la pétition signée par nombre d'habitants, la mobilisation des familles avec député et

maire, puis les retombées presse, ont permis d'avoir gain de cause. La mobilisation citoyenne paie, parfois.


Se mobiliser peut prendre différentes formes.

Mobilisez-vous contre les incivilités !

Est-il normal de devoir rappeler à chaque bulletin municipal les règles élémentaires concernant le ramassage des déchets ? Est-il normal de voir toujours les mêmes véhicules mal stationnés, parfois au mépris des personnes à mobilité réduite (voir article p.16). Aujourd'hui, les maires passent autant de temps à faire la police qu'à gérer leur ville. Notre vie en société serait tellement plus belle si chacun fournissait un petit effort...

Dernier exemple : l'association Anim'actions avait choisi le film « DEMAIN » pour inaugurer une série de ciné-débats. Échanges animés, vivifiants, mais public peu nombreux : toujours les mêmes, en somme, pour participer à la vie de la cité. Tous sensibilisés à la sauvegarde de la planète, nous le sommes ; alors pourquoi si peu de monde pour venir discuter des initiatives locales qui peuvent y contribuer ? Vous voulez plus de lien social, et quand il y a une opportunité de « faire société », plus personne !

Allez, j'exagère : depuis fin août, pas un week-end sans événement à Dampierre, portés par les associations ou la mairie. Vous avez été nombreux à participer aux différents concerts, aux journées du patrimoine ou au Parcours d'Artistes. Nombreux à goûter au plaisir enfin retrouvé de la culture et des rencontres. Merci à ceux qui se dépensent sans compter pour animer la vie de village et merci de les encourager en participant. C'est aussi cela FAIRE SOCIÉTÉ.

 Valérie PALMER
Maire de Dampierre en Yvelines

LE DAMPIERROIS | OCTOBRE 2021 - Bulletin municipal d'informations édité par la commune de Dampierre en Yvelines

Directeur de la publication : Valérie Palmer
Déléguée à la communication : Anne Brunel
Comité de rédaction : Anne Brunel, Guy Duvochel, Denis Metzger, Valérie Palmer, Frédéric Veye dit Chareton

Crédits photo : JC BALLOT_Domaine de Dampierre en Yvelines ; A. Brunel ; M. Caulliez ; CEREMA ; M. Cha ; G. Duvochel ; D. Metzger ; C. Michelot ; V. Palmer ; B. Veye dit Chareton.

Conception graphique : effet-immédiat.com

Ce bulletin est imprimé à 600 exemplaires.

VITESSE ET NUISANCES SONORES

Halte aux excès !



19 septembre 2021

Les vitesses excessives sont source d'insécurité pour les habitants et le bruit devient un véritable fléau pour la vallée de Chevreuse. Vos élus sont à l'initiative d'une mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés afin de lutter contre ces nuisances : les prévenir mais aussi les sanctionner.

LES INITIATIVES

Le 13 septembre s'est tenue à Dampierre une réunion au sommet entre maires de la vallée, député, sénateur, vice-président du Conseil Départemental et ses services. L'objectif n'est pas de stigmatiser les motards mais d'encadrer, de sécuriser les routes, afin de prévenir et punir les comportements délictueux de tout type de véhicules.

Le dimanche 19 septembre suivait une manifestation menée par les maires aux Vaux de Cernay, en présence du député Jean-Noël Barrot. D'importantes retombées presse ont permis de porter ce problème au niveau national.



13 septembre 2021

LE CONSTAT

Un trafic en forte augmentation, des excès de vitesse sur des spots bien identifiés dont les 17 tournants, la traversée de Dampierre et l'axe Garnes/Senlisse

- La Brosse : trafic moyen jours ouvrés 10 500 usagers, 50% en excès de vitesse, 25 véhicules/jour en très grand excès
- Senlisse/Garnes : 30% en excès de vitesse, 5 véhicules/jour en très grand excès.

Le bruit, un problème de santé publique :

- Dampierre – 8 juillet 2018 : 507 passages de 2 roues, générant 2 heures cumulées de bruit ininterrompu, à 69% imputable aux deux roues.
- La Brosse - avril-mai 2021 : niveau sonore constamment supérieur aux

recommandations OMS et aux valeurs réglementaires.

- Bas des 17 tournants - avril-mai 2021 : bruit constamment au-dessus de 65dB (niveau sonore d'une salle de classe bruyante). Des pics sonores en pleine nuit.

LES DEMANDES DES MAIRES

Nuisances sonores

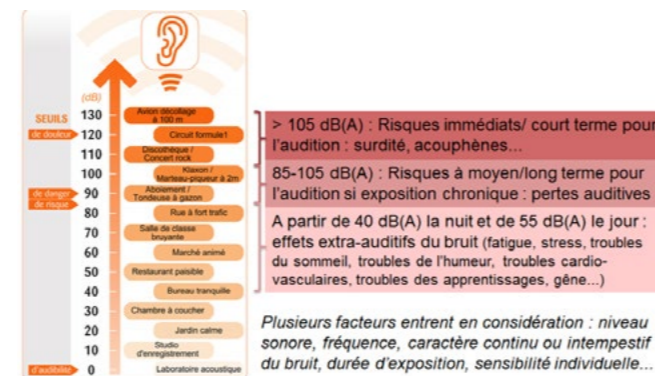
- Passer le décret d'application permettant l'expérimentation non plus de capteurs mais de radars sonores verbalisateurs (loi votée il y a plus de 18 mois !).

► Question posée par le sénateur Michel Laugier au Premier ministre dès le 16 septembre

- Faire évoluer la réglementation nationale et européenne pour les constructeurs : chicanes motos non amovibles, niveau de bruit maximum autorisé en sortie d'usine sur carte grise.

► Demande adressée par le député Jean-Noël Barrot au gouvernement de mettre ces sujets à l'ordre du jour lors de la présidence française de l'Union Européenne

- Durcir la réglementation au niveau national pour les infractions, immobiliser les véhicules en infraction.



Excès de vitesse

- Revoir les règles de traversée de nos communes avec l'aide de la Préfecture et du Conseil Départemental.
- Limiter les traversées des camions à fort tonnage et/ou transportant des matières dangereuses.

Rodéos sauvages

- Actions coup de poing sur les zones identifiées (gendarmerie à cheval, ONF)
- Monter un réseau de vigilance et de remontées citoyennes
- Convoquer les quads et motocross après identification photographique.

Moyens de la gendarmerie

- Radars de poing pour notre brigade
 - Circulation de voitures banalisées avec radars embarqués
 - Présence renforcée du printemps à l'automne
 - Multiplication des actions coup de poing
 - Gendarmerie à cheval dans les bois.
- Réunion prévue en novembre avec le colonel Tortellier, commandant du groupement de gendarmerie des Yvelines, et le commandant de l'escadron départemental de sécurité routière, qui feront des propositions.

REPRISE DES AMÉNAGEMENTS AU CENTRE-BOURG

Le Conseil Départemental a reconnu que les travaux réalisés ne sont pas satisfaisants entre la boulangerie et l'église. Il s'est engagé à reprendre ces aménagements à sa charge. Après diagnostic avec les responsables et experts de la Direction des Mobilités, voici les solutions envisagées :

- Mieux marquer l'espace partagé véhicules/piétons limité à 30km/h par un revêtement clair sur la chaussée, de couleur comparable aux trottoirs.

- Mieux signaler la zone 30 km/h.

■ Indiquer au sol des zones de traversée privilégiées par une couleur différente ou un revêtement à effet « pavés ». En effet, remettre des passages piétons n'est pas une solution cohérente avec une zone où les piétons sont déjà prioritaires : de fait, tous traversent partout au centre bourg, avec difficulté aux heures de pointe. Les enfants notamment doivent être mieux guidés pour se rendre par exemple à la boulangerie.

■ Renforcement de la signalisation verticale et au sol de la priorité à droite de la rue de la Grand' Vigne. Pas toujours respectée, notamment des véhicules en excès de vitesse, elle produit des effets tangibles de ralentissement et est peu à peu connue des automobilistes en trafic pendulaire.

En raison des aléas climatiques, les travaux sur chaussée ne pourront être réalisés qu'à la sortie de l'hiver.

Des solutions plus radicales ont également été étudiées :

- Radar de verbalisation : ni approprié ni à la portée de notre commune

■ « Feu récompense » : en expérimentation dans le département, il pose un problème de « type de mobilier » urbain en milieu rural. Nous attendons les premières expérimentations.



"MÉDUSE", NOUVEAU RADAR ANTI-BRUIT TESTÉ DANS LES YVELINES

8^{ème} Défi Energie Déclics

Ce concours d'économies d'énergie lancé par l'ALEC (Agence Locale pour l'Énergie et le Climat) vise à démontrer qu'il est possible de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.

Objectif : réduire ses consommations énergétiques en changeant ses habitudes de vie, sans perte de confort. Ce défi vous permettra de réduire vos dépenses énergétiques par une action concrète et efficace fondée sur le partage de moments conviviaux, et d'être accompagnés par des spécialistes des économies d'énergie.

Du 1^{er} décembre 2021 au 31 mars 2022, les foyers tenteront de réaliser 8% d'économies d'énergie.

Durant 5 mois, vous adopterez de nouveaux réflexes, relèverez vos consommations, discuterez avec les membres de votre équipe pour voir les progrès réalisés et bénéficierez d'outils spécifiques et de conseils de la part des animateurs.

Des résultats impressionnants !

En 2017-2018, 5 409 foyers français ont réalisé une économie de plus de 2,2 millions de kWh,



soit 8% d'économie d'énergie en moyenne par famille participante (soit 200€ d'économie par foyer) et plus de 380 tonnes de CO₂ évitées au total.

Depuis 2008, plus de 41 300 familles ont ainsi réduit leur consommation énergétique.

Qui peut participer ?

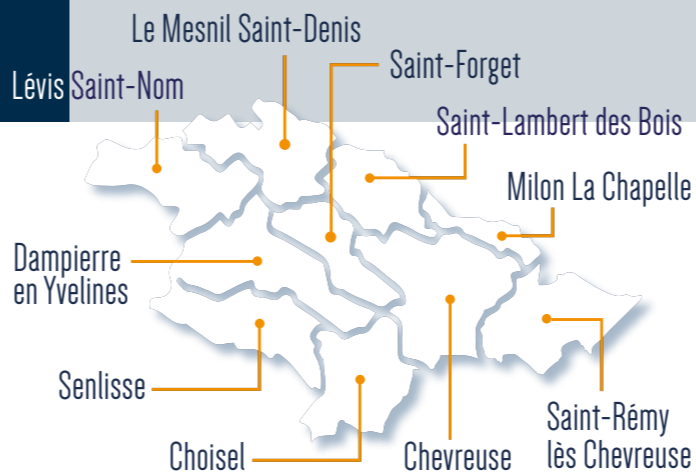
Toute personne habitant ou exerçant une activité dans le sud ou le centre des Yvelines.

- montez une équipe avec des amis, collègues ou voisins
- inscrivez-vous de manière individuelle.

✉ defi-declics@alecsqy.org

🌐 defis-declics.org/fr/mes-defis/defi-energie-sud-yvelines/

☎ 01 34 52 26 34



éclairage public

vers une technologie LED

L'éclairage public représente un poste important parmi les services municipaux rendus aux Dampierrois, mais aussi des charges pour la commune. Nous souhaitons le faire évoluer vers la technologie LED qui permet une moindre consommation, et surtout une bien meilleure qualité de lumière tant pour les habitants que pour la faune locale.

Pour effectuer cette migration dans les meilleures conditions, un groupement de huit communes a procédé cet été à un appel d'offre afin de retenir un prestataire unique et ainsi optimiser les coûts.

Dans un second temps ce groupement définira le calendrier de remplacement des lanternes.

sécurité

le retour du garde-champêtre ?

Face aux incivilités, des communes sans police municipale - dont Dampierre - travaillent sur un projet de garde-champêtre ou de police rurale partagés.

Les maires ont besoin de moyens locaux pour exercer de manière effective leur pouvoir de police, en complément de l'action de la gendarmerie et de l'ONF.

Sa mission serait de sensibiliser, mais aussi intervenir sur toutes les infractions : dépôts sauvages, pollutions, poubelles, stationnement gênant, coupes d'arbres illégales, infractions d'urbanisme, occupation du domaine public (roulotte, échafaudage, terrasses) ou encore dégradations et nuisances diverses (rodéos, bruit, etc.).



schéma directeur cyclable

L'ambition commune des membres de la CCHVC est de se doter d'un véritable réseau de pistes cyclables permettant de relier tous nos villages.

Double objectif :

- Absorber une partie du trafic pendulaire (trajet vers les gares et les établissements scolaires, courses de proximité), surtout avec le décollage des vélos électriques
- Offrir des itinéraires à vocation plus touristique (promenades, trajets entre les sites à visiter, Véloscénie).

Les communes auront bientôt défini un réseau de pistes primaires et secondaires maillant tout notre territoire. L'axe de la RD 91 Senlisse-Chevreuse et l'axe Levis Saint Nom-Dampierre (donc Maincourt-Dampierre) pourraient en faire partie. Un projet complexe qui nécessitera des investissements importants sur le long terme.



ÉQUIPE MUNICIPALE

Des départs ...

La vie de conseiller municipal n'est pas un long fleuve tranquille ! Comme la fin de la mandature précédente, le début de celle-ci, riche en chantiers de travaux publics et en constructions et aggravé la crise sanitaire, a été épuisant.



Ghyslaine Wolff

Conseillère municipale durant 26 ans, première adjointe en charge des finances et de l'urbanisme, a décidé au printemps de se retirer progressivement de ses fonctions, après avoir assuré la transition sur ses dossiers jusqu'en août.

Nous perdons un pilier de l'équipe municipale, avec des compétences pointues et l'historique de la commune, un engagement sans faille au service du collectif.

« C'est avec beaucoup d'émotion que Ghyslaine met fin à cet engagement municipal, si cher à son cœur. Mais il est des moments où il faut savoir s'écouter, prendre soin de soi et profiter de la vie. Cette fois-ci, c'est la vraie retraite, bien méritée, qui commence pour Ghyslaine !

Nous ne la remercierons jamais assez pour tout le travail abattu pour la commune. Avec sa tendresse dissimulée sous un caractère bien trempé, son humour décapant, c'était du bonheur de travailler ensemble, et de franches rigolades ! » Valérie Palmer



Christine Neveu

Conseillère municipale et Vice-Présidente du CCAS depuis 2014, adjointe au maire depuis 2020, en charge des affaires sociales, a mis fin à son mandat mi-septembre pour se consacrer à des projets personnels.

« Christine a notamment piloté avec un groupe de travail la réalisation de la maison médicale. Je sais que c'est à regret qu'elle quitte ce projet avant l'ouverture mais elle remet le flambeau entre de bonnes mains. Christine, toujours à l'affût des évolutions réglementaires, était pour moi un garde-fou, qui nous a souvent préservés des décisions hâtives.

Elle a une compréhension fine et instinctive des situations humaines, et toujours le jeu de mots ou l'expression qui fait mouche ! Relax et plein de bonheur dans ces nouveaux projets. » Valérie Palmer



François-Xavier Pantanacce

Conseiller municipal, a démissionné en juin. Référent quartier pour une partie de Fourcherolles, il était en charge du développement économique et nous lui sommes particulièrement reconnaissants d'avoir assuré le suivi des dossiers d'aides dont certains commerces ont bénéficié suite à la crise sanitaire.

Membre du groupe de travail PLU et très sensible à l'architecture et au patrimoine, François-Xavier a également contribué à porter une attention particulière à ces sujets dans les travaux en cours.

et des arrivées

Trois membres de la liste « **Continuons ensemble !** » ont donc rejoint le conseil municipal en tant que nouveaux élus : Mathilde Abgrall, Baptiste Burnier-Framboret et Iskouhie Métérian. Bienvenue à bord !



Mathilde Abgrall



Baptiste Burnier-Framboret

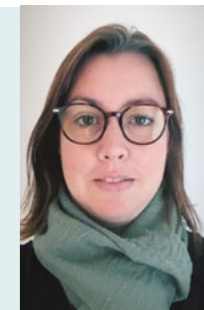


Iskouhie Métérian

Bienvenue à Christelle Houdoire, secrétaire de Mairie

Christelle Houdoire a rejoint en ce début novembre Lucie Tignol au poste de secrétaire de mairie. Très expérimentée dans le secteur de l'urbanisme, Christelle exerçait précédemment à la mairie de Saint-Yon dans le département voisin de l'Essonne.

Merci et bonne chance à Laetitia Jannarelli qui a souhaité, au terme de quatre années à Dampierre, poursuivre sa carrière dans une commune de taille plus importante.



CONSEIL MUNICIPAL et GROUPES DE TRAVAIL

L'organisation du conseil actualisée

ADJOINTS & DÉLÉGUÉS

1^{er} adjoint en charge des Finances, Travaux et Moyens généraux : Denis METZGER
 2^e adjointe en charge de la Santé et de l'Environnement : Françoise NGUYEN DINH
 3^e adjoint en charge de l'Urbanisme : Guy DUVOCHEL
 Conseillère déléguée aux Affaires Scolaires : Clémence CARBUCCIA
 Conseillère déléguée à la Culture, la Communication et Projets éducatifs : Anne BRUNEL

LES ÉQUIPES PROJETS

Plan Local d'Urbanisme

Piloté par V. Palmer
 Membres : G. Duvochel, F. Nguyen, JJ. Fillot, C. Carbuccia, J. Thépot

Circulation et Stationnement

Piloté par J. Thépot
 Membres : JJ. Fillot, B. Burnier-Framboret, C. Carbuccia

Communication

Piloté par A. Brunel
 Membres : V. Palmer, I. Métérien, M. Abgrall, J. Thepot

Patrimoine immobilier Communal

Piloté par P. Roser
 Membres : P. Bosseau, B. Burnier-Framboret, A. Brunel, G. Duvochel, J. Thépot, F. Veye dit Chareton

Énergie et réseaux

Piloté par F. Veye dit Chareton
 Membres : B. Burnier-Framboret, JJ. Fillot, D. Metzger, F. Nguyen

Projets citoyens

Piloté par V. Palmer
 Membres : A. Brunel, I. Thuillier, I. Métérien

LES GROUPES PERMANENTS

Comité de rédaction du Dampierrois

Piloté par A. Brunel
 Membres : V. Palmer, I. Métérien, G. Duvochel, D. Metzger, F. Veye dit Chareton

Groupe Associations

Piloté par D. Metzger
 Membres : A. Brunel, G. Duvochel, C. Carbuccia, I. Métérien, J. Thépot

Suite aux départs et arrivées de conseillers municipaux, certaines représentations extérieures (syndicats intercommunaux notamment) devront être revotées lors d'un conseil municipal ultérieur.



DÉLIBÉRATIONS

Zoom

sur les conseils municipaux

2 juillet

Règlement concernant l'inscription aux différents services périscolaires et à la cantine : pour mieux anticiper les besoins en personnel d'encadrement, l'inscription d'un enfant se fait désormais par période scolaire. Toute inscription vaut facturation à partir de la rentrée de la Toussaint, sauf cas de maladie. L'étude dirigée ne pourra être interrompue et les enfants inscrits seront à récupérer après 18h00.

Renouvellement de la convention de mise à disposition d'emplacement pour l'accueil des équipements techniques avec la société INFRACOS : cette convention cadre les relations entre la commune et l'exploitant de l'antenne relais de radiotéléphonie situé chemin de la Butte à Tonnerre. Elle est renouvelée pour une durée de 12 ans moyennant un loyer annuel de 5000 €, majoré de 2% chaque année.

Attribution de subventions complémentaires aux associations : la commune se réserve le droit de financer des projets exceptionnels portés par des associations. En complément des subventions décidées lors du conseil du 24 avril, l'association Activ'Idées pourra prétendre à un financement de 300 € pour l'organisation de « Dampierre en Musiques », 300 € pour la réalisation d'une « chasse aux Trésors » et l'association Les Armoires Pleines à une subvention de 250 € pour un "bar-poésie".

Pertes sur créances irrécouvrables : une créance de 320 € sera passée en irrécouvrable.

Tarifs 2021/2022 des restaurant scolaire et services périscolaires : les tarifs augmenteront de 1,4%. Autre disposition importante, après un premier rappel aux règles, une pénalité de 10 € par famille sera facturée pour chaque retard au-delà de l'heure de fermeture des services périscolaires.

30 juillet

Lancement d'une procédure d'expropriation pour l'acquisition de la parcelle B191 en vue de la mise en valeur de la Place de l'Église comme espace public : la cession de cette parcelle convenue en décembre 2019 n'ayant pas abouti et la commune ayant réalisé des travaux à ses frais sur cette place par prise de possession

anticipée, le conseil examine l'opportunité d'une procédure d'expropriation. Il décide de privilégier la recherche d'une solution à l'amiable et mandate 2 conseillers municipaux pour une ultime réunion de conciliation. La délibération est donc reportée.

9 octobre

Installation de deux nouveaux conseillers municipaux : le Conseil accueille Mme Métérien et Mme Abgrall en remplacement de Mme Wolff et de Mme Neveu, démissionnaires.

Nombre d'adjoints au maire et fixation de l'ordre du tableau : le Conseil Municipal confirme le nombre de 3 postes d'adjoint au Maire. M. Metzger passe 1^{er} adjoint.

Election des deuxième et troisième adjoints au maire : le Conseil élit Mme Nguyen et M. Duvochel deuxième et troisième adjoints.

Indemnités de fonction des élus : le Conseil fixe les indemnités des adjoints et des conseillers délégués : 1^{er} et 3^e adjoints (692 € brut mensuel), 2^e adjoint (458 €), conseillers délégués (233 €).

Lancement d'une procédure d'expropriation pour l'acquisition de la parcelle cadastrée B191 en vue de mise en valeur de la Place de l'Église comme espace public : la tentative de médiation avec le propriétaire, décidée par la Conseil en juillet, a échoué en septembre, suite à une divergence de point de vue sur l'utilisation de cette place pour la terrasse d'un commerce. Conformément à la démarche définie en juillet, le Conseil Municipal vote donc le lancement d'une procédure d'expropriation.

Recouvrement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères auprès des locataires de la commune : le Conseil valide la récupération auprès de ses locataires de la taxe dont elle s'acquitte à leur place pour la collecte des ordures ménagères.

PLU le point

Où en sommes-nous ?

Les choix stratégiques d'évolution du territoire pour les dix à quinze prochaines années ont été débattus et adoptés par le conseil municipal en mars 2021. Ces orientations doivent maintenant se traduire par un dispositif réglementaire qu'élabore actuellement le groupe de travail avec le cabinet d'études Espace Ville. C'est sur cette base que seront instruites les futures demandes d'urbanisme (permis de construire, demandes préalables de travaux, etc).

Vers quoi allons-nous ?

Le zonage et le règlement en cours de rédaction recherchent un équilibre entre préservation du cadre de vie, du patrimoine bâti et paysager, et possibilités de quelques nouvelles constructions afin d'inverser ou de stabiliser l'évolution démographique de la commune.

Les règles d'urbanisme seront protectrices de ce qui fait le charme de notre village : constructions qualitatives, venelles et cours, jardins paysagers, jolis murs et clôtures, commerces de taille limitée, etc.

Prochaines étapes


- Novembre : réunion avec les Personnes Publiques Associées pour recueillir les remarques à ce stade de tous les acteurs publics (DDT, PNR, Chambre d'Agriculture, etc) qui devront en fine valider notre PLU
- Décembre : concertation / réunion publique ouverte à tous.

INVITATION RÉUNION PUBLIQUE Date et lieu à confirmer prochainement

Accompagnés de notre bureau d'études, nous vous présenterons le projet de plan de zonage et des règles d'urbanisme pour assurer la maîtrise de l'évolution de notre village. Chacun pourra s'exprimer librement auprès des élus et techniciens.


PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable est traduit dans le dispositif par :




Les OAP
(Orientations d'Aménagement et de Programmation)

précisent des orientations d'aménagement sur des sites, terrains qui présentent un enjeu particulier pour les 10 à 15 années à venir.



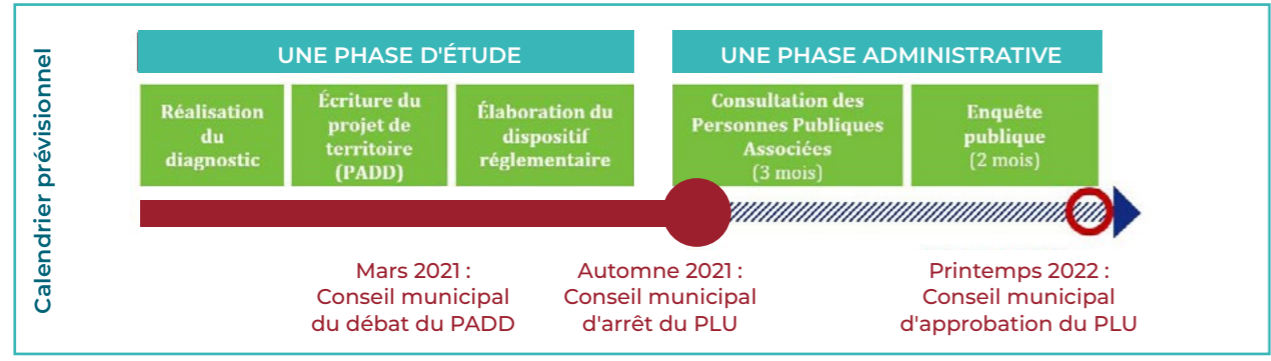
Le plan de zonage

permet de "découper" le territoire communal en différentes zones en fonction de leurs caractéristiques : parties anciennes du village, lotissements, secteurs d'habitat individuel diffus, zone d'équipements, espaces agricoles, espaces naturels.



Le règlement

définit des règles pour chaque zone afin d'encadrer précisément l'évolution des constructions, comme la hauteur maximale, l'emprise au sol, la proportion d'espaces verts, etc.



Venez déposer vos observations sur le cahier prévu à cet effet en mairie ou par mail plu@mairie-dampierre-yvelines.fr

Qu'est-ce que le site classé de la vallée de Chevreuse ?

À partir des années 1960-70, la pression de l'urbanisation a conduit l'État, aidé par les élus et les associations, à inscrire puis classer au titre des sites une cinquantaine de vallées franciliennes. C'est ainsi qu'au sud des Yvelines, le classement du site de la Vallée de Chevreuse a été officialisé par décret du 7 juillet 1980.

Le classement est une servitude publique qui s'impose aux documents d'urbanisme (PLU, Schéma d'aménagement,...). Sa non-prise en compte dans ces documents entraîne leur annulation. De même, cette servitude doit être transcrite par la Conservation des Hypothèques pour prise en compte dans les actes notariés.

Ce que cela implique

Il importe donc, pour tout Dampierrois, de prendre conscience du lieu où il habite.

Habiter Dampierre, c'est vivre dans un cadre de vie privilégié. Privilégié parce que protégé, au titre de l'intérêt général, pour la préservation de ses caractéristiques naturelles, paysagères, historiques et pittoresques.

Deux niveaux de protections nationales coexistent à Dampierre :

- le classement (« Site classé »)
- l'inscription (« Site inscrit »).

En site classé, toute modification de l'état ou de l'aspect du lieu des travaux doit être impérativement soumise à une **autorisation spéciale** soit du préfet, soit du ministre de la transition écologique.

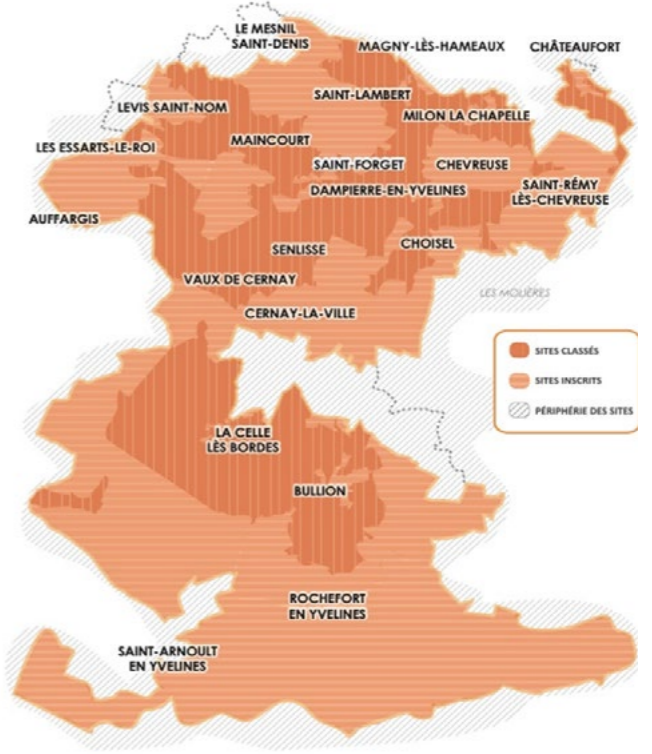
En site inscrit, tous travaux susceptibles d'affecter l'espace doivent faire l'objet d'une **demande préalable** qui sera soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Il est donc important que chacun sache à quel règlement est rattachée sa propriété car procéder à des travaux sans autorisation est **passible d'amende, voire de prison**, et peut conduire à l'interruption des travaux, suivie d'une lourde et coûteuse **remise en état**.

Pour le savoir, consultez la cartographie détaillée du site CARMEN : https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/Nature_Paysage.map

Conformément à son programme et dans l'intérêt général, la municipalité fera respecter cette servitude publique, avec toute la rigueur nécessaire pour que chacun assume ses responsabilités ■

Vivre en site classé



Extraits CARMEN

Légende :

- zone site classé
- zone site inscrit





MAISON MÉDICALE



Les travaux vont reprendre

Vous avez très certainement remarqué que le chantier de notre future maison médicale est actuellement arrêté. Nous subissons un contretemps lié aux difficultés rencontrées par les entreprises durant les restrictions sanitaires. L'entreprise chargée de la réalisation des équipements métalliques n'a pu honorer ses engagements. Cela nous a contraints à faire un appel d'offres complémentaire afin de choisir un nouvel entrepreneur. C'est maintenant chose faite et les travaux vont reprendre début novembre.

En vue de l'ouverture aux patients, un réaménagement des stationnements le long de la rue de Grand'vigne sera réalisé en créant une nouvelle place accessible aux personnes à mobilité réduite.

À l'intérieur, les cabinets sont prêts à recevoir les professionnels de santé qui ont pu les découvrir lors d'une visite. Ils nous ont fait part de leur impatience de les investir !

! Ouverture de la MSP début 2022

Le « P » de Maison de Santé Pluri-disciplinaire souligne bien la diversité des professionnels de santé qui y officieront, réunis autour d'un véritable projet de santé commun. En effet, 10 praticiens assureront son fonctionnement :

- 2 médecins généralistes
- 1 médecin psychiatre
- 2 infirmières
- 2 orthophonistes
- 1 ergothérapeute
- 1 diététicienne
- 1 psychologue.

Ils se partageront, selon les jours, les 6 cabinets qui seront tous occupés.

Le retard pris dans l'achèvement du chantier est mis à profit pour finaliser la collaboration Commune / Professionnels de santé.

LIAISONS DOUCES

Une liaison douce entre Levis-Saint Nom et Maincourt

La RD 58, entre le parking du marais de Maincourt et le bas des 7 tournants, est fermée depuis le 27 septembre et jusqu'au 29 novembre... pour de bonnes raisons !

La commune de Levis-Saint-Nom a entrepris un aménagement qui permettra de relier à pied sa jolie église au marais de Maincourt, sans marcher sur la route étroite et dangereuse. Des travaux de terrassement sur le talus côté forêt ont commencé. Puis on traversera la route par un passage piéton et empruntera un cheminement sécurisé le long de la RD côté Yvette. Des travaux qui bénéficieront aussi aux Dampierrois et une belle promenade sur le GR11 en perspective.

Merci à nos amis de Levis !



ÉTAT CIVIL

Les Dampierrois

Bienvenue aux bébés !

- Zabel EKMEKIAN née le 14 juin
- Olivia MATHEZ née le 10 juin
- Romy MOTHERON né le 29 août

Toutes nos félicitations à...

- Axel REINAUD & Dana PATRICCHI unis le 3 juillet
- Gilles LAVALLEE & Mary ASAVA mariés le 18 septembre

Toute notre sympathie aux proches de :

- Mme Jeanne BOISSONNET née GUIRIEC, décédée le 4 juin
- Mme Annie ARNAL née MILLERAT, décédée le 9 juin
- Mme Christine LENHARD née LEVEAU, décédée le 19 juillet
- Mme Janine BALLET veuve DELMAS, décédée le 26 juillet
- Mme Rosine BONIFACE née VEILLAULT, décédée le 29 août
- M. Maurice BONIFACE, décédé le 8 septembre

Vous souhaitez que le village sache l'arrivée de votre enfant ou apprenne votre récent emménagement ?

> adressez un mail à secretariat@mairie-dampierre-yvelines.fr pour en autoriser la publication

Vous venez de vous installer à Dampierre ?

- > abonnez-vous au FLASHINFO
- > téléchargez le calendrier de ramassage des ordures ménagères

www.mairie-dampierre-yvelines.fr

Bien vivre ensemble

À HAUTEUR DE FAUTEUIL

par Marianne

Deux coups de sifflet brefs. Secs, puissants. Façon gendarme. Le drôle d'oiseau qui siffle ainsi, fait tourner les têtes et ralentir brusquement les voitures sur la Grande rue, c'est Marianne.

Assise dans le fauteuil où la maladie la contraint à rester, elle roule doucement sur la chaussée à la recherche d'un passage suffisant pour accéder au magasin, à l'entrée de bistrot, à la terrasse de son choix.



Au coup de sifflet Houcine bondit, souriant, hors de l'épicerie : c'est le signal lorsque la rampe d'accès est encore une fois bloquée par une voiture stationnée 1. Pardessus les fleurs posées sur le muret, il prend la commande de Marianne et la lui apporte sans délai dans un sachet qu'elle pose sur ses genoux.

D'un geste habile et rapide, Marianne pivote, traverse en direction de la terrasse de café et, d'une voix pleine d'humour amer et volontiers gouailleuse, raconte le parcours d'obstacles multi-quotidien que constitue sa fréquentation de Dampierre.

Arrivée récemment dans la vallée après plus de quarante années parisiennes d'hyperactivité, elle

explique avoir joui d'un excellent accueil, d'une constante bienveillance et bénéficié d'une véritable intégration. Mais que d'incivilités ! « Au volant les gens ne sont plus les mêmes ! Ils perdent tout sens de l'altérité. »

La place handicapée du parking ?

Quand je peux m'y garer, lorsqu'aucun véhicule en arrêt minute ne m'en empêche ou ne m'y bloque, elle est si souvent encadrée par les motos que je ne peux plus ouvrir mes portes 2 !



La limitation des véhicules motorisés à 30 km/h sur la Grande rue ?

Assise ainsi, je ne suis guère visible et forcément moins réactive qu'un piéton. Heureusement j'ai mon sifflet pour la leur rappeler !

Les espaces de circulation sur les trottoirs ?

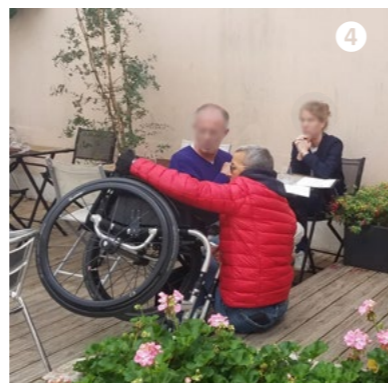
Possible... quand il n'y a pas de parasol, chaise ou table venus



conquérir toujours plus de place 3.

S'installer en terrasse ?

Ça dépend lesquelles, certaines ne sont que plans inclinés et marches d'escalier... 4



Bref, il en faut, de la concentration, de la vigilance et de l'anticipation, pour rouler sur les pavés, les grilles d'écoulement, franchir les bordures, et finalement rester en vie au centre-bourg !

Mais Marianne insiste : les infrastructures ne sont pas en cause - un village a ses contraintes topographiques, les trottoirs existent et les accès sont faits - ce qui est en cause, ce sont les comportements sans-gêne, le mépris de l'autre, l'égoïsme.

Et si on faisait tous l'effort d'y penser ?

et Soline

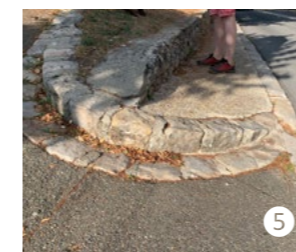
''

Je m'appelle Soline, j'ai 11 ans, je suis en fauteuil roulant électrique depuis que je suis petite.

J'aimerais me rendre au collège toute seule, en bus, avec mes amies, mais les trottoirs ne sont pas forcément accessibles.

Surtout celui qui mène à l'arrêt situé avant la rue de l'Érable. Il est bancal (penché) et arrondi 5. Or ma rampe ne peut pas être posée sur un arrondi en dévers 6. Je suis donc obligée d'être aidée par un adulte pour descendre le trottoir et passer sur la route. C'est dangereux car cette rue est très fréquentée 7 8.

J'ai aussi une amie qui habite à Fourcherolles et je ne peux pas y aller toute seule. Si les trottoirs et les cars devenaient accessibles, ce serait aussi utile pour les personnes âgées qui ne peuvent plus marcher facilement."



Bien vivre ensemble

DÉPÔTS SAUVAGES



Les incivilités ont la peau dure ! Récemment un indélicat a déposé ses sacs de déchets sur le parking du stade plutôt que d'aller jusqu'à la déchetterie. Rappelons que la déchetterie d'Auffargis est gratuite pour les particuliers. Un signalement à la gendarmerie est systématiquement fait.



... ET AUTRES INCIVILITÉS

D'autre part, malgré nos rappels réguliers, de trop nombreux conteneurs de déchets se trouvent encore sur la voie publique le jeudi et le vendredi. C'est une marque de mépris envers les habitants circulant sur les trottoirs. Ce n'est plus acceptable.

Merci de faire l'effort de rentrer vos poubelles le mardi soir au plus tard.

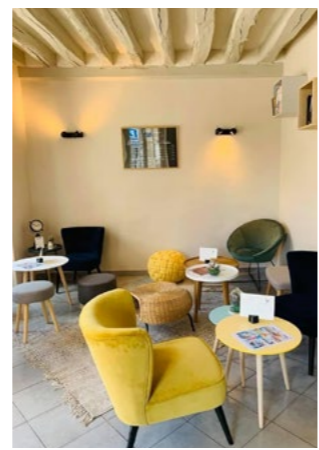


COMMERCE EN VUE

La saison Automne-Hiver est lancée dans les établissements de restauration au centre-bourg.

Le P'tit Coin

Carte entièrement renouvelée au P'tit Coin, où Marine Lecoq déploie tout son talent autour des légumes anciens, champignons et autres gibiers pour des mets chauds et goûteux en bouche, sans oublier la permanence des poissons et autres produits de la mer.



Au comptoir de Marie



Tonalité chaude également Au comptoir de Marie où Sophie Dumond met l'accent sur l'introduction du foie gras poêlé dans le désormais fameux « Mary's Burger » et le retour du saumon gravlax en assiette.

Au Comptoir de Marie

Le Café de la Poste

Au Café de la Poste, Pierre Diril s'affairait fin octobre aux ultimes installations de la cuisine et peaufinait les aménagements de la salle de restaurant. Une carte de cuisine française traditionnelle vous y attend.



Café De La Poste - Dampierre

La Table des Blot



Chef étoilé depuis désormais trente ans Christophe Blot continue de créer pour La Table des Blot des mets d'exception, où l'œil se réjouit autant que le palais. Grenouilles, sandre et homard voisinent avec joues et ris de veau, fumets et bouillons rares.

www.latabledesblot.com

Le P'tit Chalet



Et toujours la folle ambiance gore pour célébrer Halloween et la fête de la Toussaint au P'tit Chalet où Charlotte Pelet s'est une nouvelle fois dépassée en matière de décoration.

Le P'tit Chalet (Dampierre en Yvelines)

L'avenir de l'Auberge Saint-Pierre

D'ici deux ans environ, le bâtiment sera entièrement rénové dans le respect de l'âme du lieu et proposera commerces et chambres d'hôtes.

De discrets changements sont intervenus en quelques mois à l'Auberge Saint-Pierre. Depuis le soudain décès d'Alain Toutain le patron de l'Auberge, en janvier 2019, on avait vu se dégrader lentement la façade, les volets menaçaient ruine et la tristesse gagnait l'ensemble. Puis survint l'affichage du panneau de vente. Et, plus récemment, ce « vide-restaurant » le 27 août dernier qui vit affluer de très nombreux chineurs.

Un nouveau propriétaire

Spécialiste de l'immobilier commercial dans les Yvelines depuis une vingtaine d'années, Philippe Devriendt est tombé sous le charme de l'Auberge Saint-Pierre. Il en est devenu propriétaire au mois de juillet 2021, et affirme l'avoir acquise dans un but patrimonial, c'est-à-dire sans perspective de revente.

Ayant déjà fait l'expérience de la rénovation de grands immeubles dans d'autres communes du Sud Yvelines, il se dit passionné par la restauration des vieilles pierres et rôdé aux procédures.

Un nouveau projet

Encore susceptible d'évolution, la nouvelle vie du bâtiment pourrait s'articuler autour de deux axes :

- Un volet commercial via la rénovation de deux locaux commerciaux proposés à la location
- Un volet hébergement avec la conversion des cinq chambres de l'ancienne auberge en chambres d'hôtes, dont la gestion incombera à sa compagne Lavinia Savry, expérimentée en matière hôtelière.

Philippe Devriendt évalue à au moins deux ans le temps de réhabilitation de ce lieu édifié en site naturel classé et, qui plus est, dans le périmètre du château, autrement dit sous la surveillance des autorités administratives en charge de la culture et de l'environnement.



LA VIE DE CHÂTEAU

chantier



Depuis le 1^{er} juillet et jusqu'à la fin des vacances de la Toussaint, le chantier de restauration sur le logis du château a été ouvert au public, grâce à un échafaudage spécialement installé pour sécuriser l'accès des visiteurs.

COMPAGNONS À L'ŒUVRE SOUS LE REGARD DU PUBLIC

On a ainsi pu voir à l'œuvre plus de cinquante compagnons menant à grand rythme l'œuvre de restauration : charpentiers, couvreurs, menuisiers, maçons et tailleurs de pierre, travaillant en étroite coordination pour que tous ces corps d'état trouvent leur place sous le parapluie de tôle.

La découverte de la bâtisse au plus près leur a ainsi permis de lire l'histoire de l'évolution du bâtiment depuis la construction du manoir originel, jusqu'aux grands travaux de Jules Hardouin-Mansart et aux transformations plus récentes de Félix Duban au XIX^{ème} siècle.

Cet automne, l'arrêt de l'exploitation touristique autorise la réfection des cheminements et réseaux depuis le bâtiment d'accueil jusqu'aux cours des écuries. Nécessaires pour la circulation de tous les publics, ces travaux vont également aboutir à la mise aux normes des réseaux du sous-sol (électricité, gaz, eau potable et assainissement).

RESPECT DES PROCÉDURES

La réalisation de chacun de ces sous-chantiers est précédée par les indispensables demandes d'autorisation préalables et les travaux ne sont lancés qu'après la validation des différents services concernés. Ainsi des permis de construire et d'aménager sont déposés au fur et à mesure de l'avancement des projets définis par le propriétaire et conçus sur dossiers et plans par sa maîtrise d'œuvre. Un comité technique a été mis en place en Préfecture pour réunir toutes les administrations concernées par les autorisations de travaux avant que la Commune n'accorde l'exécution de ces projets.

LA RÉHABILITATION DES JARDINS À LA FRANÇAISE

À titre d'exemple, au début de l'été, des dossiers ont été transmis aux administrations pour une demande d'autorisation environnementale unique en vue du projet de réhabilitation du parc. Chaque exemplaire de ce dossier faisait près de mille pages !

Il s'agit là d'un cadrage préalable entre le maître d'ouvrage et l'autorité environnementale compétente. Les services concernés de la DDT instruisent ce dossier dans le cadre de la police de l'eau et milieux aquatiques, tandis qu'interviennent, en parallèle, l'inspection des sites, la direction des espèces protégées et menacées, l'architecte des bâtiments de France, la DRAC (service

archéologique) ainsi que le PNR, le syndicat de l'Yvette et la commission locale de l'eau (Orge-Yvette). La question des espaces boisés concernés par ce dossier est, quant à elle, instruite dans le cadre d'une procédure à part, en cours de validation du plan simple de gestion forestière du Domaine.

Au total, ce dossier a mobilisé pas moins de six bureaux d'étude spécialisés, sans compter les intervenants externes.

Plus d'une année est donc nécessaire pour pouvoir ensuite déposer les permis d'aménager pour la restitution des jardins à la française et les autres projets dans l'enceinte du Petit Parc (jardins) qui seront validés ou non par les autorités administratives d'urbanisme.

Pascal Thévard | directeur général du Domaine-de-Dampierre



© JC BALLEOT_Domaine de Dampierre en Yvelines



Cécile Michelot : « CHOUETTE ATELIER »

Cécile propose des ateliers "Do It Yourself" pour accompagner ses clients vers un mode de vie "zéro-déchets" et une consommation douce et durable.

Après dix-huit ans dans l'enseignement médico-professionnel, cette conseillère en économie sociale et familiale a souhaité partager localement ses compétences en couture, en cuisine et en hygiène. Désormais auto-entrepreneuse dans son « Chouette Atelier » de Fourcherolles, Cécile reçoit, selon les jours, enfants, ados, adultes, ou duos parents-enfants, venus apprendre en s'amusant diverses manières de consommer différemment, tout en gagnant en autonomie.

À la faveur du premier confinement au printemps 2020, les premiers ateliers-couture se sont naturellement orientés vers la fabrication de masques « faits maison », et ils s'organisent depuis autour du projet « zéro déchets » : confection de charlottes pour saladier afin d'en finir avec le film plastique étirable ; fabrication de sopalin et de lingettes démaquillantes réutilisables pour mettre fin à la consommation de fibres végétales ; réalisation de « lunch bags » en tissus pour renoncer définitivement aux sacs ou boîtes en

plastique. Tous ces objets étant jolis, fleuris, de couleur attractive, ils constituent de charmants cadeaux, ce qui encourage de fait à diminuer sa consommation.

Les ateliers-cuisine ont rapidement suivi, avec une approche très diététique – découverte des protéines végétales notamment – au fil de recettes permettant de promouvoir la consommation de fruits et légumes de saison qui minimise l'empreinte carbone, et l'achat en vrac, facteur de moindres déchets.

Les ateliers-cosmétiques naturels et produits ménagers écologiques ouvrent la voie à la fabrication de lotions, gels désinfectants, lessives ou galets détartrants : tout le matériel est fourni, et l'on repart avec son stock de produits pour au moins trois mois !

Ateliers les mercredis, vendredis et samedis.
Stage complet pendant les vacances scolaires.

CHOUETTE ATELIER - Cécile Michelot

✉ chouette.atelier78@gmail.com

📱 [chouette.atelier78](https://www.facebook.com/chouette.atelier78)

atelier adultes
PRODUITS MÉNAGERSatelier enfants
COUTURE

atelier MACARONS

légumes
du potager

fiches pédagogiques

LE *p'tit* DAMPIERROIS

la rubrique de l'école de Dampierre

Savoir identifier la faune vivant alentour permet de connaître et apprécier son environnement. Les enfants de l'école (CP-CM1) ont élaboré pour les Dampierrois cette page de devinettes illustrée qui restitue leur découverte documentée de quelques espèces vivantes très courantes en vallée de Chevreuse.



qui suis-je ?



1
Je suis un insecte
Je suis belle
Je peux être rouge et noir
Quand j'ai peur, je fais un liquide bizarre sur ta main
Je suis ronde mais pas grosse
Je mange des pucerons
Je vis dans la nature
J'ai beaucoup de races
Je vole donc j'ai des ailes



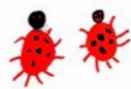
2
J'ai huit pattes et le plus souvent huit yeux
Je tisse des toiles
J'ai une famille qui s'appelle Licosadae, mais cette famille n'en tisse pas
Je ponds des œufs.
A ma naissance je peux manger la tête de ma mère
Le pholque mange par exemple d'autres personnes comme moi



4
Je suis un animal à sang froid (il ne faut surtout pas faire du feu devant moi !)
Je suis très agile
Je mange des fourmis et des fruits
Je peux grimper aux murs
J'aime beaucoup être au soleil et je sors régulièrement en été



3
Je vis la nuit
J'ai des antennes et une trompe
J'ai deux ailes
Je suis de couleur foncé
Je vis environ 3 jours
Je change de physique dans ma vie
Je mange du pollen
Je fais des micros œufs



5
Je suis un animal roux, à quatre pattes
Je ne suis pas domestique
Pour marquer mon territoire je fais pipi
Je fouille les poubelles
Je chasse les poules et les lapins
Je vis dans la forêt ou la campagne
Et le plus souvent seul



dessins réalisés par les enfants de la classe de CP



Réponses :

1-coccinelle 2-araignée 3-papillon de nuit 4-lézard 5-renard



La cour maternelle fait peau neuve

Le SIRSEM (Syndicat intercommunal réunissant Senlisse et Dampierre pour la gestion de la restauration scolaire et de l'école maternelle) a entrepris la rénovation du sol de la « cour des petits » et le remplacement du bac à sable, adoré des enfants, mais posant malheureusement des problèmes d'hygiène.

Cette partie de la cour est désormais dotée d'un sol moelleux et coloré. Le bac à sable quant à lui est remplacé par un parcours trapèze. La fin de l'installation, tributaire des ruptures de stocks de matériaux, est très attendue.



À L'ÉCOLE

La 5^{ème} classe sauvagée pour la rentrée 2021

Belle victoire pour l'école de Dampierre et ses élèves ! En juin dernier, nous relations le combat mené de concert par les élus et les parents pour éviter une fermeture de classe désastreuse à plusieurs titres.

Il aura fallu une pétition de 265 signatures, 80 personnes (parents, élus et riverains) mobilisées lors de l'événement organisé à la Demi-lune, 1 banderole préparée par les parents, 1 autre peinte par les enfants, 1 casse-tête pour définir une école à 4 classes, 1 article dans la presse locale, 1 visite du député Jean-Noël Barrot, et 2 lettres à l'inspection académique, pour convaincre et apprendre finalement la bonne nouvelle fin juin.

Merci à tous pour cette victoire commune !

... et les activités périscolaires font le plein !

Cette rentrée 2021 a commencé sur les chapeaux de roue. Les parents massivement retournés au travail ont inscrit de nombreux enfants aux activités périscolaires.

Les demandes d'inscription à l'étude dirigée les lundis et jeudis soir ont dépassé les quotas permettant un suivi personnalisé des devoirs par la maîtresse. Nous avons donc dédoublé l'étude du soir en deux salles avec la participation de Mme Nathalie Ferdi (nouvelle maîtresse GS-PS) en plus de celle de Mme Florence Ruis.

Enfin, le nouveau mode d'inscription des enfants à ces activités a fait surgir des difficultés tant pour les parents que pour le personnel de mairie. Nous travaillons donc de concert avec les représentants des parents d'élèves pour trouver l'approche de réservation qui conviendra à tous.

Anim'actions poursuit la diversification de son offre d'ateliers :



Atelier d'écriture
à partir du mercredi 3 novembre
(2 séances par mois)

Certains aiment exprimer leur manière d'être au monde au moyen d'un pinceau, d'autres préfèrent la terre glaise ou un appareil photo; pour d'autres encore, ce sont les mots. L'atelier d'écriture sera, pour elles et eux, un endroit où concevoir, réaliser, tester, goûter et faire goûter leurs créations. Un petit groupe pour élaborer ensemble et partager des textes ou des bribes de textes comme on fait de la peinture ou du dessin : un sujet ou un thème, un moment pour écrire, un moment pour lire et écouter, sans jugement, à la recherche du frisson qu'on ressent soudain lorsque les mots nous parlent vrai.

Atelier animé par Laurent Flieder, romancier et universitaire, Dampierrois depuis 10 ans.

Les premier et troisième mercredis du mois. 19h00 - 21h30 à l'école de Dampierre.

4 personnes minimum, 10 maximum.

Réservé aux adhérents de l'association (20€/an).

Apporter du papier et un stylo (un ordinateur pour ceux qui préfèrent).

Réservez dès maintenant votre place : www.animactions-dampierre.fr



Atelier modelage argile
jeudi 2 décembre

Le plaisir du modelage à portée de main : Venez vous initier au modelage sur argile avec l'objectif de réaliser, en moins de 3 heures, votre première œuvre.

Atelier animé par Véronique Berdellou, Dampierroise, et sculptrice professionnelle (alias Morine).

3 personnes minimum, 6 maximum.

Réservé aux adhérents de l'association (20€/an).

Matériel mis à disposition par l'association.

Jeudi 2 décembre 20h00 - 22h30 à l'école de Dampierre

Réservez dès maintenant votre place : www.animactions-dampierre.fr

EXPOSITION DES PEINTRES DE LA VALLEE
LES 23 ET 24 OCTOBRE

FOYER RURAL

Invitée d'honneur
Valérie Lannoy (Val Lan Art)

...et continue d'animer la vie villageoise par des événements culturels :

➤ Traditionnelle Exposition des Peintres - 23 et 24 octobre

Près de 20 artistes exposent et vendent leurs plus belles œuvres.

Invitée d'honneur : Madame Valérie Lannoy (Val Lan Art)

Nouveauté cette année, une mini expo d'œuvres petits formats vendues moins de 80€ : de beaux cadeaux de Noël en perspective...

Expo des peintres au Foyer Rural, de 10h à 18h. Gratuit et ouvert à tous.

➤ Exposition des Photographes de la Vallée - 27 et 28 novembre

Venez découvrir les plus belles photos de nos artistes.

Cette année, c'est Houcine Boumayla qui est le parrain de l'exposition.

De nombreuses surprises vous attendent avec des animations artistiques pour les visiteurs.

Expo des photographes au Foyer Rural, de 10h à 18h. Gratuit et ouvert à tous.



Président : Alain Saivet
✉ animactions.dampierre@gmail.com
🌐 www.animactions-dampierre.fr



Échanges France-Roumanie

Depuis 20 ans, l'ADÉFRO (Association pour le Développement des Échanges France-Roumanie), qui a son siège à Dampierre, mène des opérations solidaires dans les domaines culturels, sanitaires et éducatifs avec la Roumanie.

Parmi les adolescents roumains que nous suivons et soutenons régulièrement, dix jeunes comédiens sont venus cet été en France, pour une formation qualifiante de théâtre gestuel au cours de laquelle ils ont monté un spectacle "Les quatre saisons" qu'ils ont donné en Auvergne et en Bretagne et qu'ils restitueront en novembre 2021 à Bucarest.



ADEFRO
Présidente : Martine Moreau
🌐 www.adefro.fr
✉ adefro.france@gmail.com
☎ 06 60 90 76 40

Renaissance du CSHVC

Créé en 1964, le Comité de Sauvegarde de la Haute Vallée de Chevreuse fut la première association de défense de l'environnement de notre vallée.

Son fondateur, Philippe Saint-Marc, haut fonctionnaire visionnaire, voulait préserver ce poumon vert à 35 km de Paris contre le déferlement de l'urbanisation, en particulier la ville nouvelle de Saint Quentin en Yvelines.

Le Comité de Sauvegarde et Claude Dumond, alors maire, Conseiller Général et Régional, ont été à l'origine du classement de la vallée de Chevreuse et de la création du Parc Naturel Régional.

Aujourd'hui, nous souhaitons redynamiser cette association stratégique avec de nouveaux membres. Plus que jamais, notre territoire est menacé : ville nouvelle sur le plateau de Saclay, extension du Parc à plus de 80 communes qui contribuera inéluctablement à la marginalisation de la Vallée de Chevreuse dans ce grand ensemble.

Rejoignez-nous !

✉ contact@comite-sauvegarde-hvc.org

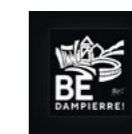


Trio William Paul – Église Saint-Pierre

Concert par Be Dampierre

Rentrée musicale pour Be Dampierre avec le concert du trio William Paul le 11 septembre dans l'église. Le festival de musique baroque qui devait être créé en septembre a quant à lui été reporté au printemps 2022.

Agenda : le 12 décembre, un dîner sur réservation (40 places) à la Table des Blot, avec un fromager Meilleur Ouvrier de France et un grand sommelier.



Be Dampierre
Président : Jérôme Gauliard
✉ be.dampierre@gmail.com
☎ 06 67 58 29 79
🌐 www.be-dampierre.com





Rencontre des Dampierre de France

Les 11 et 12 septembre, nous avons été accueillis par la commune de Dampierre Saint-Nicolas (76) pour la 20^{ème} rencontre des « Dampierre de France ».

Le samedi, visite du marché de Dieppe (élu plus beau marché de France en 2020) et promenade en bateau avant le dîner de gala en présence de personnalités locales.

Le dimanche, messe de Saint-Hubert avec les trompes du château de Dampierre-en-Yvelines, marché fermier et apéritif offert par la mairie.

Si vous êtes intéressés par ce style de rencontres, venez nous rejoindre !



Les Dampierre de France
Président : Michel Cha
☎ 06 87 67 25 15
ou 06 49 23 79 02

Deux événements de Noël, organisés par l'AADYA

- 19 décembre : marché de Noël
- 24 décembre : descente du Père Noël à la Demi-Lune, feux d'artifice et vin chaud



✉ associationaadya@gmail.com
f [AADYADampierreEnYvelines](https://www.facebook.com/AADYADampierreEnYvelines)



Club de Tennis de Dampierre

Le Club de Tennis de Dampierre, affilié à la Fédération française de Tennis :

- Accueille petits et grands dans sa dynamique école de tennis dotée d'un professeur à temps plein
- Propose des stages tennis/multisports pour les 8-16 ans pendant toutes les vacances scolaires
- Organise des tournois jeunes & seniors (+ 45 ans) et d'autres encore à venir ...
- Met à votre disposition une infrastructure de qualité : 1 court couvert en résine, 3 courts extérieurs en dur, dont 1 éclairé, 1 mini-tennis, 1 Club House
- Vous offre d'adhérer et de réserver votre terrain sur la plateforme tenup.fft.fr



Président : Frédéric Charles ☎ 06 11 07 24 25
Professeur : Ali Trabelsi ☎ 06 76 94 28 28
✉ tennisclubdampierre@gmail.com
🌐 www.tennisclubdampierre.com

Réduisez la cotisation de votre enfant grâce à la carte Pass +

Elle concerne les jeunes dès l'entrée en 6^e et jusqu'à 18 ans. Il s'agit d'une aide financière destinée à favoriser la pratique d'activités sportives et culturelles auprès d'organismes affiliés et qui se traduit concrètement par :

- Une aide financière de 80 € pour les activités sport et culture (100€ pour les élèves boursiers)
- Des bons plans : invitations, réductions, concerts...



www.yvelines.fr/jeunesse/dispositifs-jeunes/le-pass-hauts-de-seine-yvelines-la-carte-des-jeunes/



Nouveau ! Un Club Lecture au Foyer Rural

Une réunion mensuelle du Club Lecture rassemble désormais au Foyer Rural une dizaine de personnes passionnées de lecture (romans, policiers, biographies, contes ...) et désireuses d'échanger sur leurs récentes découvertes. Les ouvrages présentés sont alors mis à la disposition de chacun le temps d'un prêt.

Renseignements & inscriptions au Foyer Rural - Annik Quesneau : 06 88 20 47 23

Venez lire avec nous !

À propos de livres... un petit rappel : n'oubliez pas les Boîtes à Livres installées dans tous les abribus de la commune pour des emprunts gratuits de livres à remettre en place après lecture ou pour y déposer d'autres ouvrages en bon état.

À noter : depuis la rentrée toutes les activités du Foyer Rural ont repris en présentiel à l'exception du yoga qui continue d'être proposé à distance.

Rappel : à partir de 12 ans, le Pass sanitaire est obligatoire pour toutes activités dans les locaux du foyer.

En raison des contraintes sanitaires pérennisées, le Noël des enfants et le marché de Noël, initialement prévus les 5 et 12 décembre, sont annulés.



Foyer Rural de Dampierre
Présidente : Nicole Cha
✉ fr78720@gmail.com
🌐 www.foyer-rural-dampierre78.org

Faites le plein d'idées pour les familles

Parce que la vie de famille est souvent un vrai tourbillon, Activ'idées est là pour organiser des ateliers, des sorties en famille...

Le principe : les membres de l'association mettent leurs talents au profit de tous. Nous organisons des sorties et des ateliers pour nos membres ainsi que des événements ouverts à tous !

Les sorties théâtre et musique : organisées par Pascale Malmasson, qui réserve des billets à tarifs négociés et subventionnés auprès de nos partenaires (Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines et Opéra de Paris). L'occasion de sortir malin, de partager, de créer du lien et de mieux se connaître. C'est aussi un excellent moyen pour nos jeunes de s'ouvrir à la culture !

Les ateliers : Françoise Leroyer reconduit les « ateliers du petit botaniste ». Nous travaillons aussi sur les ateliers boulangerie, Halloween, Noël, bien-être, dont les dates seront définies au fur et à mesure.

Nous organisons aussi la chasse aux œufs le dimanche de Pâques de 10h00 à 12h00 et le festival Dampierre-en-Musiques dont la première édition, le dernier dimanche d'août, a été une vraie réussite avec une centaine de spectateurs pour profiter de cette parenthèse enchantée avec le groupe SamOliLoZoo.

Prochaine sortie au théâtre de Saint Quentin-en-Yvelines :

- **Samedi 18 décembre à 15h00** : théâtre d'objets pour les tous petits, « Les petites géométries », spectacle en famille dès 3 ans.

- **Samedi 23 octobre à 20h30** : « Le Roi Lear » de William Shakespeare avec Jacques Weber, pour les plus grands.

Rejoignez-nous !

Adhésion annuelle : 15 €/famille, via le formulaire en ligne <https://forms.gle/J4YJHkcXYN6LEcYb8> (chèque à l'ordre de Activ'idées, à Bernadette, Pascale ou Tamou).



Activ'idées
Présidente : Bernadette Veye dit Chareton
✉ actividees78@gmail.com
☎ 06 76 80 94 24
f [actividees.dampierre.9](https://www.facebook.com/actividees.dampierre.9)



Sortie des supers bota, notre atelier botanique



Concert de Hoshi samedi 9 octobre



Dampierre-en-Musiques dimanche 29 août avec le groupe jazz bossa SamOliLoZoo

RETOUR SUR LES FESTIVITÉS DES 6 DERNIERS MOIS

Festivités estivales



20 juin : L'été a démarré en couleurs, avec la **FÊTE DES PEINTRES**, organisée par Anim'Actions sous le soleil complice de la Demi-lune et le parrainage du peintre animalier Blaise Prudhon. Un grand bravo à Jean Marc Girard dont une des toiles a été plébiscitée par le public : il a gagné un beau panier garni de chez Dampierre' Shop. Grande nouveauté cette année : la réalisation d'une œuvre collaborative des visiteurs.



Quelques jours plus tard, le **1er juillet** un événement plus confidentiel réunissait à l'Espace Grange Galerie un douzaine de jeunes femmes pour un concours de beauté d'un genre très particulier : la 4e édition du concours des **MISS TATOO** créé en France métropolitaine en 2017 par Jérôme Lévy, qui l'avait déjà initié en Polynésie en 2006.

À L'ANCIENNE PHARMACIE

Durant les **deux mois d'été** la vitrine de la pharmacie a été habitée par les œuvres de l'artiste **REMM** peintre russe habitant Dampierre.

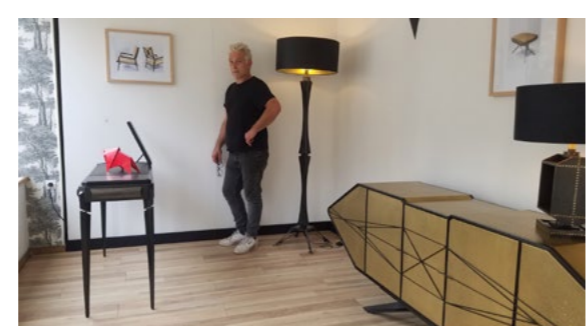
Ses gravures monotypes, grands formats d'aquarelles et d'acrylique, ainsi que quelques tirages de peintures numériques ont grandement égayé cet espace du centre-ville.



ART EN VITRINE - SUITE

Depuis le **début septembre et jusqu'à la fin des vacances de la Toussaint**, l'artiste-métallier **MICHAËL POHU** expose à son tour des pièces uniques en métal.

Michaël, qui vit et travaille à Fourcherolles, a installé dans l'ancien commerce une structure plus profonde apte à accueillir ses œuvres volumineuses, là où la seule vitrine se montrait suffisante à l'accrochage éphémère de toiles et de dessins. Grâce à lui d'autres artistes pourront après lui profiter de cet espace de présentation agrandi.



Festivités de rentrée



26 août : la **TRANSHUMANCE ARTISTIQUE** a dévalé la Demi-lune au 3^{ème} jour d'une déambulation sur routes et chemins entre Saulx-les-Chartreux (91) et Gambais (78). Baladins de toutes disciplines étaient admis à rejoindre la fanfare et les comédiens qui nous ont régales le soir venu, après un exercice de poésie collaborative.



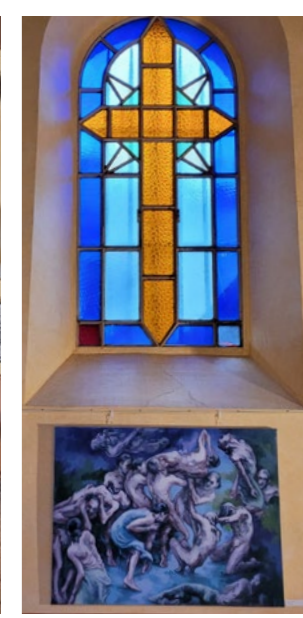
18 septembre : **CINÉ-DÉBAT** d'Anim'Actions au foyer rural, autour du film **DEMAIN**, de Cyril Dion et Mélanie Laurent, projection suivie d'une discussion particulièrement animée sur les actions à mener pour préserver l'avenir de notre planète.



11-13 septembre : le beau temps a permis d'installer professeurs, associations et visiteurs du **FORUM DES ASSOCIATIONS** en extérieur sur l'esplanade arrière du foyer rural, histoire d'oublier durant quelques heures les contraintes du pass sanitaire. Un sympathique pot offert par la mairie a clôturé amicalement la journée du samedi.



18-19 septembre : les **JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE** ont bénéficié de la formidable mobilisation des bénévoles qui ont assuré l'accueil des visiteurs désireux de découvrir la mairie-église de Maincourt, rareté patrimoniale très œcuménique de notre village et l'église Saint-Pierre.



2-3 et 9-10 octobre : pour la première fois le **PARCOURS D'ARTISTES HÉLIUM** a marqué deux étapes à Dampierre, avec les sculpteurs-photographes Caroline Leite et Bertrand Peyrot à l'Espace Grange Galerie, et avec la peintre Marie Taklanti et le photographe Rudolph Rosch à la mairie-église de Maincourt, avec même un concert de harpe celtique le dimanche 3 octobre.

SAUVEGARDONS ...

nos murs en meulières

1 Savoir-faire des anciens inégalable



Nos anciens ont édifié leur habitat avec ce que la nature leur offrait au plus près. Ainsi, grâce à la géologie spécifique de l'Île-de-France, une pierre précieuse, rugueuse, caverneuse, dure, inaltérable, légère, non gélive et résistante à l'érosion a donné une identité propre à notre habitat : la meulière, véritable signature du patrimoine francilien.

Exploitée jusqu'à la fin du 19ème siècle, elle est devenue un marqueur essentiel de l'architecture de nos villages et leur confère aujourd'hui un charme spécifique. Charme par la beauté du matériau naturel de couleur ocre ou brune, passant par toutes les teintes d'un pain selon sa cuisson, mais charme aussi par l'agencement même des pierres, issu d'un savoir-faire de mise en œuvre ancestral aujourd'hui quasi disparu.

2 Le joint se délite



Des maisons, des églises et des fermes ont ainsi été bâties en meulière mais aussi un élément essentiel du paysage urbain, familial et pourtant si souvent négligé : des enclos et des murs. Or ceux-là s'avèrent plus fragiles que les bâtisses et méritent bien plus qu'un simple regard contemplatif. Bien que solides à la naissance, ils supportent moins bien les affres du temps et nécessitent une vigilance constante et régulière pour leur sauvegarde. Ils bougent imperceptiblement mais constamment avec les variations de terrain, le joint qui scelle chaque pierre se délite avec le temps, pire le couronnement s'écaille, la pierre se déchausse, le sang (la terre) coule, le végétal se faufile, grossit, explose l'assemblage. L'ouvrage s'écroule !

3 Le couronnement s'écaille



Un remède cependant, économique de surcroît : surveiller l'état régulièrement, nettoyer les plaies comme celles d'un être cher et rejointoyer chaque blessure avec un mortier à la chaux. Il faut prendre conscience que ce geste, cette modeste attention, qui ne peuvent être menés que par les propriétaires concernés, sont essentiels pour la sauvegarde sur le long terme de notre patrimoine vernaculaire. Prenons soin de nos murs et chérissons-les pour que le charme opère encore sur les futures générations !

4 La pierre se déchausse, le « sang » (la terre) coule



5 Le végétal se faufile, grossit, explose l'assemblage



6 L'ouvrage s'écroule



En application de la loi (Article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales), Le Dampierrois offre un espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité, proportionnel au nombre d'élus de chaque liste.

LISTE DAMPIERRE C'EST VOUS !

La vaccination semble avoir donné un coup d'arrêt à la crise sanitaire et nous nous réjouissons de voir notre village participer à la reprise actuelle. Malgré une météo capricieuse, nos commerces bénéficient d'un afflux satisfaisant de population tandis que la vie associative retrouve un début de vigueur, leurs bénévoles multipliant les événements à destination de tous. Un grand bravo à eux pour leurs efforts et pour leur présence lors du forum des associations en ce début d'année scolaire.

Le combat mené par le village pour sauvegarder une classe menacée de fermeture à l'école a aussi porté ses fruits. La formidable mobilisation de tous, habitants comme élus, a permis de remporter un combat que beaucoup estimaient perdu d'avance. Comme quoi rien n'est impossible aux Dampierrois !

Le nouveau combat collectif à mener est celui contre le bruit et les incivilités routières. Il a démarré il y a longtemps et nous étions présents à la récente manifestation qui était organisée aux Vaux de Cernay.

Si l'on regarde l'actuelle mandature municipale, il reste encore beaucoup à accomplir et vos élus de Dampierre c'est vous ! y contribuent.

Clémence Carbucciona a ainsi accepté une délégation aux affaires scolaires et travaillera en priorité sur les changements à mettre en place pour se conformer à la loi EGALIM, les

transports des écoliers et le suivi de l'entretien de l'école.

Frédéric Veye dit Chareton continue lui de travailler sur la question du ramassage des ordures ménagères avec notre syndicat de collecte des déchets, le SICTOM. Après l'implantation de colonnes d'apport volontaire pour les déchets verts et le verre, se posera la question du stockage des bacs à déchets.

Nous restons fidèles à notre ligne de conduite depuis le début de cette mandature : nous mettons nos compétences et notre énergie au service de la commune tout en conservant un devoir d'alerte lorsque les choses ne semblent pas aller dans le sens de l'intérêt commun. Nous nous sommes ainsi opposés récemment à la procédure d'expropriation lancée pour l'acquisition de la place de l'Église car elle nous semble porteuse de risques financiers et juridiques significatifs pour la commune.

Nous restons à votre écoute pour toute problématique et vous souhaitons un bel automne.

Clémence CARBUCCIA & Frédéric VEYE dit CHARETON

LISTE DAMPIERRE AVENIR

La rentrée, c'est aussi aspirer à ce que tout soit bel et bon chez nous ! L'école conservera ses classes, on l'espère, la sécurité au centre du village sera assurée, on le demande, l'assainissement et la collecte des déchets en voie d'amélioration, on le souhaite, et puis la fibre, la bonne réception de la téléphonie, on les désire.

On rêve de mille choses encore.

Et puis, un minimum de respect les uns envers les autres, nous sommes des villageois ouverts, accueillants, sensibles, intelligents, loin de basses querelles ridicules qui ne servent à rien ni à personne. Faire usage du droit n'est pas si simple et dénué d'embûches. Il y a la loi et l'esprit des lois qui peut empêcher l'arbitraire, l'abus de pouvoir et d'autorité, la sûreté de son bon droit. L'idée de la puissance quelle qu'elle soit a pour effet de nous rendre tristes, passifs et insolents.

A l'heure où le château se réveille, restons toujours, dans notre beau village, vigilants au respect du bien-être de tous malgré nos différences.

Philippe BOSSEAU

NUMÉROS UTILES

SAMU 15

Pompiers 18

Police Secours 17

Gendarmerie (Chevreuse) 01 30 52 15 48

Urgences EAU (Suez) : 0 977 401 142

Pannes et sécurité ÉLECTRICITÉ (Enedis) :
0 972 675 078

Urgences Sécurité GAZ (GRDF) :
0 800 473 333

Poubelles, encombrants, déchetterie (SICTOM) :
0 800 49 50 61



WWW.MAIRIE-DAMPIERRE-YVELINES.FR